

Versailles le 22 juin 2017

Monsieur le président,

Ces derniers mois, à la DGFIP, furent marqués par des actes et des décisions unilatérales de la part de la Centrale. Or, ces décisions vont à l'encontre de ce que Solidaires Finances Publiques prône au titre des attentes individuelles et collectives des agents. Les décisions sont empreintes d'une touche revancharde à l'encontre des personnels et de leurs représentants issue d'une ère pré-DGFIP. En effet, le règlement intérieur des CAP locales et nationales limite le droit à la défense des agents et contraint de manière drastique les élus des personnels.

Monsieur le Président, cette décision est une déclaration de guerre ! Pour Solidaires Finances Publiques, nous serons intransigeants et déterminés à continuer d'assurer la meilleure défense des droits des agents, et ce par tous les moyens possibles et imaginables. Nous lutterons pied à pied contre cette brutalité dans l'attente d'un retour aux pratiques antérieures.

Nous connaissons aujourd'hui à la DGFIP des attaques et des régressions sans précédent. Comment nommer, si ce n'est par les termes "attaque" ou régression", une décision venant compliquer la tâche des agents et faire reculer leurs droits ?

Comment nommer, si ce n'est par les termes "attaque" et "régression", une décision venant changer les règles du dialogue social en cours de mandat ?

Que personne ne s'étonne parmi les "décideurs" d'entendre que les sentiments de mépris et de défiance se développent. Car ils sont malheureusement nourris, jour après jour, par la Direction Générale...

Le 7 mai, les urnes ont rendu leur verdict. L'orientation du nouveau Président de la République est connue : une politique libérale sans limites, dont le centre sera la déréglementation et par conséquent, la diminution des services publics. Il est bon, ici, de réaffirmer nos valeurs. Solidaires Finances Publiques revendique

- la préservation et le renforcement du modèle social issu du Conseil National de la Résistance

ainsi que des valeurs républicaines,

- la défense d'un service public égalitaire et républicain, socle incontournable d'une indispensable cohésion sociale,

- la défense et le renforcement de toutes les missions de la Direction Générale des Finances Publiques, garants du fonctionnement de l'État, de la démocratie, de l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire

Le temps électoral est une période qui d'ordinaire met entre parenthèses les coups bas que peut adresser un gouvernement en place envers ses fonctionnaires. L'année 2017 marque un point de rupture sur ce sujet.

Le précédent gouvernement, au travers notamment de sa Ministre de la Fonction publique, a utilisé ses dernières heures de pouvoir pour faire passer des textes particulièrement négatifs pour les fonctionnaires. Le ministère lui a emboîté le pas, sans état d'âme.

Premier sujet, la mobilité : il s'agit de mettre en œuvre des dispositions statutaires et indiciaires communes à des corps de fonctionnaires qui, appartenant à la même catégorie et à au moins deux versants de la Fonction publique, sont appelés à exercer des missions de même nature. On comprend mieux pourquoi, dans le cadre du non protocole PPCR, le Gouvernement s'est tant attaché à uniformiser les déroulements de carrière. Pour Solidaires Finances Publiques, ces mesures contribueront à nier l'existence des différentes identités professionnelles au sein de la Fonction publique. Elles sont précurseuses d'une mobilité forcée. Pour faciliter cette mobilité forcée, le Gouvernement prévoit de contourner les CAP en gravant dans le marbre l'article 60 du statut général que : « le seul changement de service, de département ministériel ou d'établissement public par un fonctionnaire ne constitue pas en tant que tel un changement de situation de l'intéressé au sens du présent article. » En clair, les mobilités de cet ordre n'ont pas à être soumises à l'avis des représentants des personnels.

Pour Solidaires Finances Publiques, il s'agit là de la fin des règles de gestion et la porte ouverte à l'arbitraire dans la mesure où le Gouvernement autorise ainsi un jeu de chaises musicales tout au long de l'année et en dehors de tout contrôle.

Second sujet, l'avancement de grade et la valorisation des acquis et de l'expérience. Le non protocole PPCR prévoyait : « Chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler, dans toutes les catégories, une carrière complète sur au moins deux grades. » Force est de constater que le dispositif mis en place pour lever les blocages de carrière va totalement à l'encontre de ces belles paroles.

Pour Solidaires Finances Publiques, donner la possibilité à chaque agent de dérouler une carrière complète sur au moins deux grades, c'est offrir la perspective d'atteindre au moins l'échelon terminal du deuxième grade dans chaque catégorie et ce, quelles que soient les modalités d'accès au grade de recrutement. Or, pour le Gouvernement, il ne s'agit pas du tout de cela. Le texte du décret impose simplement au supérieur hiérarchique des agents qui ont atteint le dernier échelon du premier grade de chaque catégorie depuis au moins 3 ans de formuler chaque année un avis circonstancié annexé au compte-rendu d'évaluation. Ce dispositif ne concerne pas les agents qui ont déjà bénéficié d'une promotion de C en B ou de B en A.

Solidaires Finances Publiques continue d'exiger la mise en place de carrières linéaires revalorisées.

Concernant les règles de gestion, la DGFIP n'est pas en reste :

Le bilan des derniers mois est terrible en matière de gestion des personnels de la DGFIP. La conjonction de la politique gouvernementale (PPCR, RIFSEEP) et de la politique DGFIP menée par nos anciens ministres et notre Directeur Général actuel conduisent à des reculs historiques. C'est sans avertissement et par un simple arrêté conjoint des Ministres de la Fonction publique et du Budget en date du 27 décembre 2016, que 70 ans de régime spécifique des agents de la DGFIP ont été anéantis.

Dès 2014, Solidaires Finances Publiques avait tiré la sonnette d'alarme sur les dangers du nouveau cadre uniformisé que voulait mettre en place le Gouvernement avec le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Malheureusement, les agents de la DGFIP voient disparaître leur régime indemnitaire spécifique et le RIFSEEP sera mis en place dès le 1er janvier 2018 pour les géomètres-cadastrateurs qui vont donc essuyer les plâtres de cette abomination, et au 1^{er} janvier 2019 pour l'ensemble des autres corps de la DGFIP.

Nous ne déroulerons pas ici les autres mesures prises en lien avec PPCR : la suppression des réductions d'ancienneté qui va permettre d'économiser sur le dos des fonctionnaires 400 millions d'euros, les promotions par tableau d'avancement qui verront à court terme le règne de la pression et de l'arbitraire, la promotion par liste d'aptitude qui instaurera le retour à l'ancien régime avec le supérieur hiérarchique comme dieu et maître. Adieu les carottes, bonjour les bâtons, c'est ça la Fonction publique et la DGFIP d'aujourd'hui !

Solidaires Finances Publiques dénonce la politique antisociale et brutale menée main dans la main par le Gouvernement et les autorités de la DGFIP. Elle met à bas des décennies d'acquis sociaux offrant aux agents comme à la collectivité professionnelle des règles stables, le moins d'arbitraire possible et qui donnaient un peu de sérénité et de visibilité aux agents sur leur carrière.

Solidaires Finances Publiques exige :

- **des carrières linéaires, revalorisées et sans barrage de grade au sein d'un corps ;**
- **un repyramidage de la DGFIP par des plans de qualification élevés ;**
- **un régime indemnitaire sans part variable individualisée qui soit revalorisé.**

S'agissant de cette CAPL, Force est de constater toujours plus de suppressions d'emplois que l'administration ne parvient pas à justifier.

Quant au déficit social induit par ces suppressions, il se creuse encore et toujours :

- destruction du Service Public et de la réalisation des missions
- dégradation des conditions de travail des agents.

Au-delà des suppressions d'emplois, l'écart constaté entre les emplois implantés et les emplois réels, notamment dans les catégories C conduit à des déficits significatifs dans tous les départements, (près de 1500 au national, 30 pour les Yvelines). Ces sous-effectifs génèrent des difficultés professionnelles et humaines au quotidien (Risques Psycho Sociaux grandissants) dans les services et impactent fortement les possibilités de mutation des agents.

Il est inadmissible que les agents fassent les frais de la **politique désastreuse de la direction générale en matière d'effectifs et de recrutement**. Les débuts de solution passent par un recrutement immédiat de toutes les listes complémentaires, par une politique ambitieuse et anticipée de recrutement pour les années à venir et bien sur par **l'arrêt des suppressions d'emplois**.

Les agents C stagiaires, cadres les moins rémunérés de notre administration se voient imposer depuis 2016 un délai de séjours de trois ans à leur résidence d'affectation. Dans notre département marqué par des loyers et par un coût de la vie très élevé, cette mesure se traduit par une précarisation des nouveaux agents. La perte du pouvoir d'achat, l'accès au logement à loyer modéré de plus en plus difficile, les budgets consacrés à l'action social rognés d'année en année, rendent cette décision de plus en plus intenable socialement. Mais la coupe ne semble pas être pas assez pleine pour notre direction locale, car dans notre département ses agents souffrent de **l'affectation la moins fine ALD**. Quand on sait que la première affectation va conditionner ta vie administrative et familiale des agents, cet acharnement à taper sur les plus faibles d'entre nous est particulièrement choquant et contre productif. **Solidaires Finances Publiques s'est fermement opposé à cette régression inacceptable et continuera, à la combattre.**

Solidaires Finances publiques n'oublie pas les collègues de la division RH et les remercie tout particulièrement pour la préparation de cette CAPL dans un contexte extrêmement chargé et tendu.